

Affaires courantes

fier la Loi sur les stupéfiants de façon que les biens et l'argent saisis à la suite d'une condamnation soient équitablement partagés entre les services de police et les organismes communautaires locaux pour qu'ils puissent poursuivre leurs efforts visant à réduire l'abus des drogues.

Les pétitionnaires souhaitent ardemment qu'on mette tout en oeuvre pour éliminer l'abus des drogues et les dangers que ce phénomène représente pour nos jeunes.

L'AGRICULTURE

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui une pétition au nom de mes électeurs et des habitants du sud-est de l'Ontario.

Les pétitionnaires prient le gouvernement d'étudier l'article XI plus à fond dans le cadre des négociations du GATT et de ne pas se contenter d'exiger son maintien, mais de chercher à le renforcer.

Ce qu'il y a de fascinant dans cette pétition, c'est qu'elle est signée par des quinquilliers, des agents d'assurance, des vendeurs d'instruments agricoles, des négociants-distributeurs de céréales qui, tous, souffrent de l'instabilité dans le secteur agricole. Seul l'Ouest y échappe encore. Nous voudrions assurer une certaine stabilité dans le secteur agricole.

M. le Président: Je rappelle aux députés qu'en vertu du nouveau Règlement, nous disposons de moins de temps pour la présentation des pétitions et que, de toute façon, on n'est pas censé faire de discours. Je suis sûr que les députés sont prêts à collaborer et à ne pas consacrer trop de temps à la présentation des pétitions.

LA JUSTICE

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, je voudrais présenter à la Chambre cette pétition signée par des Canadiens qui appuient les parents de Nina DeVilliers et réclament que le Parlement reconnaisse que les actes de violence contre la personne sont des crimes graves qui répugnent à la société. Ils prient le Parlement de modifier en conséquence le Code criminel, la Loi sur la réforme du cautionnement de 1972 et la Loi sur la libération conditionnelle.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de centaines d'habitants de Winnipeg, au Manitoba. Les pétitionnaires exercent ainsi leur droit séculaire et incontesté de présenter des doléances communes et de demander à la Chambre d'y remédier.

Ils font ressortir que les gens qui habitent à proximité d'Empire Drugs sont principalement des personnes âgées et des familles à faible revenu qui utilisent les services près de chez-eux, dont les services postaux offerts par la pharmacie. À ces causes, les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures qu'il peut dans le cadre de son mandat pour que soit réévaluée la décision de la Société canadienne des postes de mettre fin aux services postaux à cet endroit.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition provenant d'électeurs de la circonscription d'Ottawa—Vanier et portant sur le fait que les prix de l'essence sont beaucoup plus élevés dans la région d'Ottawa que dans le sud de l'Ontario.

Ces pétitionnaires estiment que cette disparité est discriminatoire envers les consommateurs de la région d'Ottawa et ils pressent le Parlement d'inciter le gouvernement fédéral à réparer cette injustice faite aux automobilistes d'Ottawa.

LES PARENTS ADOPTIFS

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première provient d'une électrice de ma circonscription, M^{me} Jennifer Smart, et porte sur le traitement discriminatoire infligé par le gouvernement aux parents adoptifs.

L'argument clé de cette pétition est le suivant: «Le gouvernement n'a pas traité sur un pied d'égalité les parents adoptifs, qui constituent un groupe minoritaire au Canada et qui, souvent, ne peuvent se faire entendre ni défendre leurs droits parce qu'ils veulent protéger leur vie privée et éviter que leurs familles ne soient victimes d'actes discriminatoires.» Cette pétition est signée par 150 parents adoptifs intéressés de ma circonscription.

LA CROATIE

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, ma deuxième pétition m'a été transmise par mon voisin de pupitre, le député de Victoria, et c'est un grand honneur pour moi de la présenter à la Chambre.

Cette pétition fait part du découragement et du sentiment d'impuissance que ressentent tous les Canadiens face à la situation en Croatie, et surtout face aux agissements de l'armée yougoslave qui doivent être dénoncés.

Le moins qu'on puisse faire, et ce sont des milliers d'Ontariens qui le suggèrent, c'est de reconnaître la Croatie en tant qu'État démocratique, indépendant et souverain, comme l'ont affirmé 94 p. 100 des Croates.